

Decroly Flash

Le journal de l'Association des amis de l'école publique Decroly

49, avenue Daumesnil - 94160 Saint-Mandé

Tél. : 01 43 65 99 17 - Email : asso@ecoledecroly.com - www.ecoledecroly.com

mars 2011

DVD du film MERCI OVIDE !

Le DVD film "Merci Ovide !", réalisé à l'école par Catherine Harnois et Jacques Meaudre (Aiguemarine Cie)*, est en vente à l'école.

Vous pouvez vous le procurer auprès du secrétariat de l'association, prix : 20 euros

Il sera en vente toute la journée lors de notre Braderie de Printemps, voir ci-dessous.

Un extrait de ce film est proposé sur la page d'accueil de notre site internet : www.ecoledecroly.com.

*Les bénéfices sont intégralement reversés à l'Association des amis de l'école Decroly.

PROCHAIN DECROLY CAFE

Le prochain Decroly Café aura lieu le Samedi 14 mai à partir de 9h. Venez nombreux !

JOURNEE DE CIRCULATION

Cette année, une seule journée de circulation. Notez-en déjà la date : le Samedi 18 juin à partir de 12h. Plus d'infos très bientôt...

Venez nombreux Braderie de printemps le 2 avril 2011

édito

Le mot de la présidente

De nombreux dossiers nous ont mobilisés depuis la rentrée. Vous trouverez ci-dessous les principales informations et les dates à retenir pour les prochains événements à partager.

Le travail de concertation se poursuit au sujet de la rénovation de l'école. Si tout va bien, le permis de construire sera déposé avant l'été. Il s'agira d'un chantier in situ, par tranche, avec un phasage qui est maintenant établi de façon précise. La solution retenue est celle d'une construction en bois préservant un maximum d'espaces extérieurs (cours paysagées, potagers, etc.) On peut tabler sur un début des travaux pendant l'été 2012 et une livraison du chantier en 2015. Lorsque le projet sera complètement bouclé, le CA organisera une assemblée générale extraordinaire pour le présenter à toute la communauté scolaire.

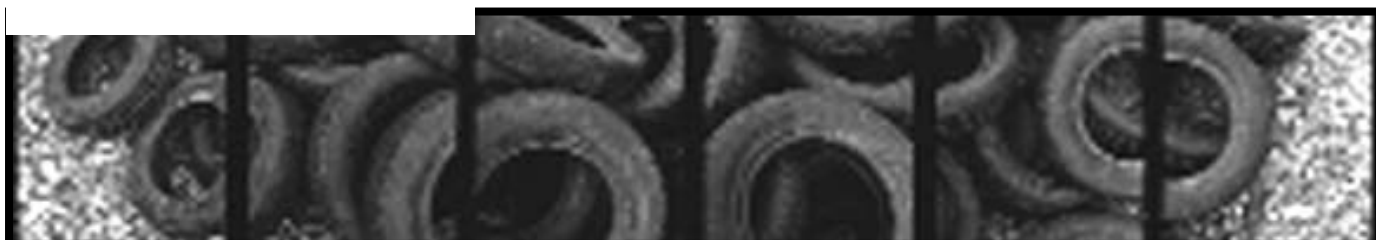
Le changement de prestataire pour la cantine devrait (enfin !) être effectif à la rentrée 2011/12. Les services du Conseil Général travaillent à l'élaboration de la convention réclamée par l'école, l'association et la cuisine centrale du collège Ronsard qui sera notre nouveau prestataire. Un logiciel de comptabilité pour la gestion de la facturation de toute l'école a été acheté. On peut déjà affirmer qu'il s'agira d'un paiement au forfait, avec prélèvement bancaire (ce qui évite de trop nombreuses manipulations, risques de perte, d'oubli, etc. lors de l'acquittement des factures). D'autre part, Mme Maucande, notre Chef d'établissement, a elle-même fait un certain nombre de concessions en acceptant les nouvelles responsabilités que lui impose le Conseil Général par rapport à la gestion de la restauration scolaire. Enfin, les membres de la commission cantine ont été officiellement élus au CA de l'établissement. Il faut encore faire preuve de patience jusque fin avril pour avoir la confirmation que les services du Conseil Général ont respecté les délais sur lesquels ils se sont engagés. Nous vous tiendrons informés.

Le prochain grand moment, c'est la braderie de printemps !

Le problème posé par la présence de bouteilles de gaz laissées dans les locaux de l'école par l'association (qui n'avait pas trouvé de volontaires pour les prendre à la fin de la dernière braderie !) engendre l'interdiction de les utiliser dorénavant : donc pas de plat chaud ! Le barbecue peut être autorisé si les pompiers (eh oui !) sont prévenus, ce que nous avons fait ! Aussi nous comptons sur vos contributions culinaires ! Plus que jamais, il nous faut des tartes salées et sucrées, gâteaux, cakes et tout ce que vous pourrez préparer chez vous !

Enfin, il nous faut des volontaires pour nous aider !!! Inscrivez-vous nombreux au secrétariat (pochette rouge : demandez à Annie !) pour préparer, installer, tenir des stands et surtout RANGER quand tout est terminé ! Il y a toujours une surprise pour les derniers restés ... un moment unique à partager, des souvenirs impérissables !

Emmanuelle Car



Le trombinoscope du CA

Les membres du CA sont là pour vous écouter, répondre à vos questions. N'hésiter pas à les solliciter.



Emmanuelle Car
Présidente



Floriane Buvat
Coordinatrice collège
prof d'anglais



Françoise Delahaye
Directrice primaire



Nicolas Frémiot
membre du CA



Manuelle Girard
intitutrice



Claudine Wattigny
membre du CA



Sophie Fouassier
Adjointe de la présidente



Florence Ormezzano
Secrétaire



Yann Geffriaud
membre du CA



Florence Beaujou
Prof de math



Arnaud Brunel
membre du CA



ElkeJost
membre du CA



Julien Lafitte
Prof de sciences



Chloé Bouillon
Trésorière



Emmanuelle Van De Voorde
membre du CA



Maria Garcia de Viedma
membre du CA



Coralie Druelle
membre du CA



Guillaume Gauthier
Trésorier adjoint



Marcus
membre du CA



Ramon Van Bruckelen
membre du CA

L'anglais en primaire

L'initiation à l'anglais en primaire permet de se familiariser avec la langue, mais force est de constater que la tâche n'est pas toujours aisée... Il faut déployer des forces d'imagination pour divertir les enfants tout en leur apportant des notions qui sont essentiellement abordées à l'oral. Les activités mises en place se font donc beaucoup sous forme de jeux, de chants ou d'activités diverses où les enfants sont rarement amenés à rester sagement assis en classe !

Tous les ans, les enseignants d'anglais du collège interviennent quelques heures par semaine dans des classes de primaire. Cette année, j'ai deux niveaux de classe en charge, les 7èmes de Coralie et l'ensemble des 9èmes (de Coralie et Kelly). Le groupe de 7ème est constitué de douze enfants, parfois très dispersés, mais avec lesquels j'ai déjà malgré tout pu mettre en place des activités ludiques. Je pense notamment au fameux jeu anglophone 'What time is it, Mr Wolf / What's the time, Mr Wolf?' Ce jeu qui s'apparente au jeu '1, 2, 3, soleil' a été

joué à plusieurs reprises par les enfants, très demandeurs. Il a nécessité d'occuper un espace à l'extérieur de la classe, et des manteaux bien chauds ! La finalité étant de mémoriser les nombres et savoir dire l'heure fixe en anglais. Les enfants prennent beaucoup de plaisir à s'épanouir à l'extérieur, et ont donc participé avec entrain à cette activité. Pourtant, il n'a pas été simple de le mettre en place, car les règles n'ont pas toujours été respectées, et il n'est pas simple d'apprendre à jouer ensemble. Après une sérieuse mise au point, les enfants ont fini par se mettre d'accord et 'jouer le jeu'. Les différentes étapes ont été respectées, les enfants avaient tellement bien assimilé les chiffres et l'heure fixe, que j'ai décidé de compliquer les choses... Après quelques ratés, et à force de jouer, ils ont assimilé les nouvelles règles, et ont dû réfléchir avant de se lancer à la poursuite du mur qui leur permettrait d'être le fameux Mister Wolf ! Ceci a donné lieu à une image plutôt drôle d'enfants, avançant ou reculant au

gré des heures données sur la dalle de la cour de récréation.

Au même titre, les enfants de 9ème se familiarisent avec l'anglais depuis l'année dernière, et les activités bien que courtes sont encore plus accès sur l'expression orale et corporelle. J'ai ainsi travaillé avec eux sur la fête anglophone qu'est Halloween, et leur ai fait partager l'univers des enfants pour ce jour très spécial. Après un travail oral sur les différents monstres et affreuses créatures visibles le soir d'Halloween, j'ai improvisé un jeu avec eux pour se familiariser avec le 'trick or treat'. Cela a donné lieu à des grimaces en tout genre, et à la demande de bonbons ! Après cette petite mise en bouche, je les ai fait jouer ensemble à un jeu plus traditionnel. Chaque enfant possédait un numéro, et devait s'efforcer de replacer le nez de la citrouille à sa place en ayant les yeux bandés ; dans le même temps, les autres enfants se sont amusés à colorier une citrouille en respectant les couleurs données en anglais. J'ai clôturé →

la séance par le visionnage d'un petit dessin animé sur Halloween, tout en leur faisant déguster des petites friandises pour l'occasion. Résultat : les enfants me disent encore régulièrement 'trick or treat', peut-être espérant secrètement que je leur donne de nouveau des friandises... Ce ne sera pas le cas ! En revanche, nous allons dignement célébrer les fêtes de Noël en cuisinant des petits gâteaux pour l'occasion, et évidemment les recettes seront scrupuleusement suivies en anglais ! *Angélique, professeur d'anglais collège*

Mobilisation AVS

En début de mois, une mobilisation a été organisée par l'association pour faire pression sur l'Inspection Académique afin que soient enfin nommés les Assistant(e)s de Vie Scolaire promis. Des heures ont été obtenues, mais cela ne couvre toujours pas l'ensemble des besoins. L'équipe enseignante estime pouvoir fonctionner ainsi. Une personne doit entrer en fonction en avril et les remplacements doivent s'effectuer sans délai. Si toutefois, il y avait encore des retards, il faudrait à nouveau se mobiliser. Nous vous tiendrons informés.

Braderie le 2 avril 2011

La Braderie de Printemps se déroulera le 2 avril 2011, de 10h à 16h.

Cette année, toutes les classes Maternelles et Primaires ouvrent leurs portes pour présenter le travail en cours, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h. Pour le buffet, pas de plat chaud : nous comptons plus que jamais sur vous pour confectionner vos délicieuses spécialités maison ! Elles peuvent être déposées dès 9h dans la cantine

On recherche aussi des crêpières professionnelles (pas seulement les dames qui font les crêpes) mais l'objet : la plaque de cuisson électrique ! Si vous pouvez nous en prêter, signalez-le au secrétariat de l'association. A chaque braderie, nous manquons de bras au moment du rangement et pour tenir les stands. Malgré nos demandes renouvelées, nous avons du mal à mobiliser les parents. Pourtant, la braderie n'existe que parce que les parents sont là : ce sont eux qui l'organisent, l'animent et y travaillent pour toute la collectivité. C'est un moment important dans la vie de l'école et nous y sommes tous attachés. Merci de faire passer le message et de nous accorder quelques minutes après la fête.

Nous avons besoin de gros bras le jeudi à la sortie de l'école (16h30) pour porter les tables dans le PAE.

Les dépôts des fringues, objets, jouets se feront le vendredi matin de 8h30 à 9h30 et de 16h à 17h au PAE. Ainsi que le samedi à partir de 9h

Le mot de la trésorière RAPPEL A COTISATIONS !

Pour l'année 2010-2011, seuls 61% des familles ont payé leur cotisation à l'association des amis de l'école publique Decroly, et c'est très peu ! Le taux de parents ayant adhéré à l'association est en baisse chaque année, ce qui met en danger la survie de l'association.

L'Association des Amis de l'Ecole publique Decroly est une association à but non lucratif (1901), elle est composée des familles se trouvant aujourd'hui à l'école, des enseignants, des anciens élèves, anciens professeurs, anciens parents, et toute autre sorte d'anciens !

En effet, étant donné la particularité de l'école, il est nécessaire, pour maintenir notre spécificité au sein de l'Education Nationale, de se présenter unis, parents et enseignants devant le Conseil Général (propriétaire des locaux), l'Inspection Académique et toutes les institutions qui sont amenées à interagir avec l'école. Etre unis n'est pas être uniformes : la diversité des choix ou des idées s'exprime à l'intérieur de l'association d'où l'importance de participer à la réflexion commune et à la gestion de la vie quotidienne de l'école.

Son rôle essentiel est de donner à l'école les moyens de mettre en œuvre la pédagogie Decroly, en participant notamment physiquement et/ou financièrement à différentes actions : ateliers, gestion du site internet, de la bibliothèque, classes vertes, etc.

Vous n'avez pas encore réglé votre cotisation? Il n'est pas trop tard ! Même si ce n'est pas obligatoire, c'est vivement recommandé si l'on veut s'intégrer dans une école publique qu'on a eu le privilège de choisir !

En effet, la cotisation permet entre autre de :

- payer une partie des fournitures scolaires (informatique, fonds de la bibliothèque, papeterie...)
- payer matériel et fournitures diverses pour le fonctionnement des ateliers
- aider les familles en difficultés à financer les classes vertes de leur(s) enfant(s)
- payer les frais liés au fonctionnement de l'association et à sa communication (Decroly café, Decroly Flash, événement avec les organismes extérieurs ...)
- permettre d'employer Annie en tant que bibliothécaire pour l'école et secrétaire pour l'association
- etc. selon les années, les besoins, les urgences...

Le coût de l'adhésion à l'association est accepté en déduction fiscale. Le montant de la cotisation est voté chaque année à l'assemblée générale de l'association en début d'année scolaire.

Passer au secrétariat payer votre cotisation*, déposez-la dans la boîte aux lettres de l'association ou adressez-la par courrier à l'école.

Les barèmes sont les suivants :

- 72 euros pour les familles ayant un enfant à l'école,
- 80 euros pour les familles ayant deux enfants,
- 87 euros pour les familles de plus de deux enfants

* Payable en espèce ou par chèque à l'ordre de l'Association Decroly, en un ou plusieurs règlements.

Merci d'avance pour l'école et vos enfants,

Cloé Bouillon

Dépôt pour la Braderie

Pour cette braderie de printemps, nous ne prenons que les fringues d'été, pliées et rangées. Pour les jouets, ils doivent-être en bon état.

Nous n'accepterons plus les sacs mélangés, avec les rebus des greniers sales ou déteriorés. MERCI !